



n° 155

Sept-Oct

2021

VAULNAVEYS-LE-BAS

# Bulletin municipal D'information



## Sommaire

Le Mot du Maire	1
La vie Communale	3-6
Ce qu'il faut savoir	7-8



### LE MOT DU MAIRE

**AVEC SEPTEMBRE..... C'EST LA REPRISE** qui s'annonce. Reprise de l'école, reprise du travail et du quotidien reprise des activités.....

### FINIES LES VACANCES !!!

Malgré un été particulier avec la pandémie, un été qui n'a pas encore été comme les autres. J'espère que vous avez passé d'excellentes vacances, un excellent été, que ce soit à Vaulnaveys-le-Bas ou sur votre lieu de villégiature.

A propos du virus, celui-ci ne s'aligne pas sur les opinions des uns et des autres, concernant les vaccins. Le virus ne discute pas, le virus ne vote pas, il tue. En 18 mois près de 120 000 morts. Imaginons où nous en serions aujourd'hui sans les vaccins.

### UNE PREMIERE ANNEE DE MANDAT COMPLEXE !

Malgré des contraintes fortes, de nombreuses actions et projets ont été menés par la Municipalité conformément à nos engagements de campagne.

De nombreux travaux sur la commune ont été réalisés par nos services techniques. Je remercie à nouveau tous les élus et le personnel communal pour leur investissement et leur engagement sans faille au

service de notre collectivité et de nos missions essentielles durant toute cette année particulièrement complexe et dans un contexte très difficile. Une mention spéciale également à notre milieu économique et associatif qui, dans ce contexte difficile ont su tenir le cap.

La Municipalité a décidé de verser intégralement les subventions aux associations et continuera d'être aux côtés de ces acteurs et de les accompagner dans le redémarrage de leurs activités.

### VOILA LES QUELQUES REALISATIONS OU PROJETS FAITS OU A VENIR

- Lancement du projet de la nouvelle cantine et de la nouvelle classe. Les travaux ont débuté le Mercredi 7 juillet.

- Nouveau projet de l'ancienne école avec la réalisation par le promoteur de 5 logements et la création d'un commerce type bistrot paysan au rez de chaussée du bâtiment. La réflexion des élus sur ce lieu est en cours.

- Plantation d'arbres dans notre forêt communale en relation avec l'ONF.

- Changement de prestataire pour la livraison des repas à la cantine scolaire.

- Installation de STOP aux croisements de Passe Rivière.

- Travail sur les pelouses sèches avec l'observatoire sur les côteaux de Brié et Vizille.

- Rendez-vous avec la

Méto pour mettre en place une étude sur la sécurisation des sorties de voiries sur la RD 524, notamment aux carrefours de la Marie et de Maison Blanche.

- Il est prévu de changer les abris bus le long du CD524 avec le SMMAG.

- Les conteneurs d'apport volontaire doivent être changés en octobre prochain.

- Reprise a été faite au croisement des Meynards pour adoucir « les dos d'âne ».

- La Mise en conformité de nos captages d'eau potable de la fontaine du mulet et de tous les autres captages.

- Mise en place du centre aéré sur le mois de juillet 2021 qui a connu un vif succès auprès des familles. Une réflexion pour les mercredis et les petites vacances scolaires est en cours.

- Le changement des quilles de protection des piétons sera entrepris d'ici quelques mois sur la RD524 à hauteur d'OZANAM.

Les efforts pour améliorer le quotidien mobilisent toute l'équipe municipale et tous nos agents communaux. Cette mobilisation n'est peut être pas visible par l'ensemble d'entre vous, mais je peux vous garantir qu'elle est bien réelle !!

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée 2021

Jean-Marc GAUTHIER  
Maire  
de Vaulnaveys-le-Bas

### La Mairie :

Téléphone : 04 76 89 18 21 Fax : 04 76 89 29 87  
mail : mairie.vlebas@wanadoo.fr  
Site de la Mairie : www.vaulnaveys-le-bas.fr  
(Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous)

### Secrétariat :

Accueil Physique sur rendez-vous : 04-76-89-18-21  
Accueil téléphonique : Lundi, jeudi et Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Mercredi : 9h à 11h



## AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission pour raisons personnelles de Mr Julien GÉROME. C'est Mme Sovellen RATEL, en 16ème position sur la liste du Maire sortant qui le remplacera dès Septembre.

## COVID-19

Dispositif d'écoute et de soutien « Allo Familles Isère » 0 800 00 38 38

La crise sanitaire perdure et avec elle, la fatigue émotionnelle de la population augmente. Parmi les plus impactés, les jeunes, adolescents et étudiants, les parents, les personnes isolées, les personnes âgées... C'est pourquoi le Département a décidé de maintenir le numéro vert Allo Familles Isère créé lors du premier confinement.



Face à ce constat et pour mieux prendre en compte les difficultés relationnelles et familiales des Isérois, répondre à leurs interrogations et accompagner les familles dans la durée, Le Département a décidé de poursuivre le numéro vert gratuit et anonyme, le 0800 00 38 38 et d'élargir cette action aux personnes isolées et personnes âgées. Les horaires d'écoute du dispositif « Allo Familles Isère » s'étendent en continu, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

## CREATION D'UN POINT ACCUEIL DE LA CPAM VIZILLE

La CPAM de l'Isère a ouvert depuis le 15 juillet un point conseil de proximité situé 74 rue Général De Gaulle à VIZILLE. Tous les assurés seront accueillis à cette nouvelle adresse.

Les locaux actuels situés au 1249 Avenue de Vénaria n'accueilleront plus le public. Cet espace rénové accueillera tous les habitants des communes voisines à VIZILLE dont VAULNAVEYS-LE-BAS pour tous types de demandes en lien avec l'assurance maladie.

Il proposera un espace « libre service » pour les démarches simples, qui pourront être réalisées en autonomie et un espace « conseil » pour les dossiers plus complexes, qui nécessiteront un rendez-vous avec un conseiller.

### Jours et Heures d'Ouverture :

Jeudi et vendredi de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour prendre rendez-vous avec un conseiller de l'assurance maladie : par téléphone au 3646 ou via votre compte AMELIE.



## LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES SERVICES CIVIQUES

Afin d'aider les personnes en difficultés avec les démarches en ligne, le Département de l'Isère a mis en place dans ses territoires des services civiques.

Plusieurs postes sont proposés.

Pour en savoir plus et candidater : <https://www.isere.fr/services-civiques>



## LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE-TIGRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Pour éviter la prolifération du moustique tigre sur la commune voilà quelques indications :

### Comment le reconnaître ?

Le moustique-tigre est plus petit (0,2mm à 5 mm de long) que le moustique commun (5 à 7 mm). Il est entièrement noir,

(même les ailes) et comporte des rayures blanches sur tout le corps, offrant un aspect « rayé noir/blanc ». Son « cousin » plus courant a un corps plutôt brun, avec des rayures beiges/dorées.

Son vol est rapide et bruyant, tandis que celui du moustique commun est lent et plutôt silencieux.

Le moustique-tigre est diurne : il ne pique pas durant la nuit mais généralement en journée et au crépuscule, plus rarement à l'aube. Le moustique commun quant à lui pique une fois la nuit tombée jusqu'au petit matin.

### Pourquoi lutter contre sa prolifération ?

Le moustique-tigre a une piqûre particulièrement douloureuse, mais il fait surtout l'objet d'une surveillance renforcée en raison de sa possibilité de transmettre,

dans certaines conditions particulières, les virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

### Comment agir ?

Les femelles pondent leurs œufs même dans de petites quantités d'eaux stagnantes : c'est là qu'il faut agir !

- éliminer tous les endroits où l'eau peut stagner : coupelles et soucoupes des pots de fleurs, pieds de parasol, pneus stockés en extérieur, .....

- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées : gouttières, rigoles...

- Couvrir les réservoirs d'eau : bidons, citernes, bassins, arrosoirs.... Avec un voile ou un simple tissu.

# La forêt

une richesse pour notre Commune

L'Office National des Forêts a procédé à une opération de Martelage sur des parcelles communales de notre belle forêt de Vaulnaveys-le-bas le mardi 13 avril 2021.

Cette opération consiste à sélectionner et marquer les arbres arrivés à maturité qui feront l'objet d'une future vente. Celle-ci devra être validée par la Mairie ou reportée si le prix du marché du bois est trop bas, et entrera dans la colonne «recettes» du budget communal. Le choix des arbres est fait par les techniciens selon des critères environnementaux bien précis afin de préserver la forêt en s'aidant à se régénérer.

Les cinq techniciens de l'ONF, Maud GIRON-DUCHER, Benoît DEBETUNE, Matthieu BÉSSON, Joseph LOTITO et Philippe BURLET étaient accompagnés de deux élus de la commune, Didier NAVARI et Patrick FARDELLI.

Le rendez-vous fut fixé à Prémol à 8 heures. Avant le départ, un café croissant fut partagé dans le respect des règles sanitaires. Ce réconfort avant l'effort fut très apprécié par une température de -4° et avec 10 cm de neige. Une bonne marche d'environ 40 min fut nécessaire

pour rejoindre la parcelle n°9. Le marquage de celle-ci s'est avéré plus difficile que prévu à cause de l'enneigement, mais s'est effectué dans la bonne humeur avec les techniciens qui ont su expliquer avec passion leur travail aux deux élus présents. Le temps passant plus vite que prévu a contraint au report du martelage de la parcelle n°14.

Un nouveau rendez-vous fut pris pour le jeudi 22 avril afin de terminer le martelage de la parcelle n°9 et n°14. Les sept techniciens de l'ONF, Maud GIRON-DUCHER, Benoît DEBETUNE, Philippe BURLET, Simon BAILLY, Céline TAIN, Christian EL-DARRAGI et Bernard LE CORRE étaient accompagnés de deux élus de la Commune, NAVARI Didier et Lætitia RECHE.

Cette nouvelle journée fut aussi dense que la précédente et le beau temps a permis de terminer le travail dans de bonnes conditions. Au total pour la parcelle n°9, 234 tiges ont été marquées pour 548,8m<sup>3</sup> à grande dominance d'épicéas. Pour la parcelle n°14, 378 tiges ont été marquées (230m<sup>3</sup> à très grande dominance de châtaigniers afin de préserver les hêtres, tilleuls, chênes et charmes).

Pour la rentrée scolaire 2021, la municipalité a un projet Forêt qui associera l'école et des volontaires de l'Association Communale de Chasse Agréée de notre Commune. Pour réaliser cette opération, la directrice de martelage établit un planning pour l'automne et le



printemps. L'unité territoriale de Grenoble mobilise entre 20 000 et 30 000m<sup>3</sup> de bois chaque année. Le technicien forestier doit au préalable décrire la parcelle, les enjeux et définir les consignes de marquage des bois. Les virées se font le plus souvent avec 5 techniciens forestiers. En courbe de niveau les arbres sont marqués à la peinture au corps à hauteur d'homme (1,30m) - avec prise de diamètre au compas forestier et au pied au marteau forestier - pour permettre de vérifier le marquage de l'arbre après exploitation. Les parcelles passent souvent en coupe tous les 10 ans : on parle de durée de rotation dans le jargon forestier. Une fois le martelage réalisé, les bois sont vendus soit au printemps soit à l'automne sur pied. Le martelage est donc un moment fort de la gestion forestière puisqu'il conditionne les revenus de la forêt pour la collectivité.

Didier NAVARI, Patrick FARDELLI, Lætitia RECHE, Benoît DEBETUNE Technicien forestier, responsable de la gestion de notre forêt

## RECENSEMENT CITOYEN

Chaque Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité valide, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement citoyen doit se faire à compter du 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit. Cette démarche est personnelle et OBLIGATOIRE, elle vous permettra :



- d'obtenir une attestation de recensement pour toute inscription à un examen (BEP, BAC .....) ou un concours administratif en France,
- d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

## MISSION LOCALE ALPES SUD ISERE

Le 1<sup>er</sup> réseau pour l'emploi des jeunes : La mission locale est composée d'une équipe de spécialistes pour accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans à trouver leur voie vers l'emploi.

Qu'ils aient besoin d'une formation, d'une embauche, de trouver un logement ou simplement de discuter de leurs projets, la mission locale est présente pour aider les jeunes dans leurs démarches.

Mission Locale Alpes Sud Isère - 205, chemin des Mattons - 38220 Vizille



Tél. 04 76 78 88 76 - Fax : 04 76 78 93 70

Courriel : [contact@ml-asi.com](mailto:contact@ml-asi.com)

Accueil : le lundi de 14h à 17h - les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h  
- les mercredis et vendredis de 9h à 12h uniquement.

## PREMIERE EDITION REUSSIE POUR LE CENTRE DE LOISIRS « LA LIBELLULE »

Pour une première édition les enfants et parents ont été enchantés par l'équipe d'animateurs de Sylvain Jourdan qui a conquis les enfants avec multiples activités, comme le tir à l'arc, l'atelier de magie, sortie au zoo de Fitialieu, rencontre avec les pompiers des Vaulnaveys et les gendarmes sans oublier le voyage dans les étoiles avec son planétarium gonflable.....



Un centre bientôt pérennisé ?

Une enquête est à remplir page suivante...

**A VOUS DE JOUER !**

## Le Centre Aéré « La Libellule » ET SI ON CONTINUAIT ?

Devant le vif succès du centre de Loisirs la libellule du mois de juillet, la Commission Scolaire Municipale et les élus réfléchissent et travaillent sur la mise en place du centre aéré pour les Mercredis et les petites vacances.

Cela dépend AUSSI de VOUS !!

Pour se faire, (cela nous aiderait bien dans notre réflexion), nous souhaiterions connaître si cette proposition intéresserait suffisamment de familles pour la mettre en place.

Cela vous intéresse ! Répondez à l'enquête ci après.



## SONDAGE CENTRE DE LOISIRS A VAULNAVEYS-LE-BAS

Ce questionnaire n'est pas un engagement ferme, il nous permettra de savoir si nous avons assez d'enfants pour l'ouvrir

Merci de vos réponses avant le 30 Septembre 2021

Mettre le coupon dans la boîte aux lettres de la Mairie

Nom de famille : ..... Prénom.....

### Intéressé par les Mercredis et les Vacances :

Oui

Non

Nombre d'enfants éventuels : .....

3-5 ans nombre : .....

6-10 ans nombre : .....

11-14 ans nombre : .....



### Les mercredis

Les Mercredis : Oui  Non

Journée : Oui Non La  demi-  journée : Oui Non

### Les Vacances

Vacances toussaint : Oui  Non

Vacances de Noël : Oui  Non

Vacances de février : Oui  Non

Vacances de Pâques : Oui  Non

La Journée : Oui Non

La Demi-Journée : Oui  Non

La Semaine : Oui Non



Vaulnaveys-le-Bas



Association des Centres de Loisirs

# COLIS ET REPAS DE NOËL 2021

## DES SENIORS

**Vaulnaveys-le-Bas**



Monsieur le Maire et le CCAS ont le plaisir de vous convier au traditionnel repas qui se déroulera le **Jedi 11 novembre 2021 à 12 heures dans la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Bas**. Animation dansante l'après-midi.

Ce repas est offert à toute personne de **Vaulnaveys-le-Bas à partir de 65 ans** (née avant le 1<sup>er</sup> janvier 1957). Nous vous incitons chaleureusement à venir partager avec nous cette journée conviviale, moment de retrouvailles et nouvelles connaissances.

L'âge retenu pour bénéficier du colis est 70 ans. Les personnes de plus de 70 ans (nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1952) auront donc le choix entre le repas ou un colis.

La distribution des colis se fera à domicile avant Noël par les membres du CCAS. Afin de prévoir l'organisation de cette fin d'année, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous préciser le choix qui vous convient en retournant à la Mairie le bulletin ci-joint dûment complété. Nous vous en remercions par avance.

### COVID-19

Toute personne participant au repas devra être vaccinée, pass sanitaire à montrer à l'entrée de la Salle ou bien test PCR de moins de 72h00. Si aucune des 2 conditions n'est remplie les personnes ne pourront pas participer au repas.

Le repas pourra être annulé en fonction des règles sanitaires établies par le gouvernement

Le Maire

Jean-Marc GAUTHIER

Partie du coupon à conserver

# A la Mairie

## COUPON - RÉPONSE

(à retourner avant le 22 octobre)

Madame :

Nom..... Prénom.....

Date de naissance.....

Monsieur :

Nom..... Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse :

.....  
.....

Code Postal ..... Ville.....

Téléphone .....

E-mail.....

Souhaite un colis :

Oui

Non

Souhaite participer au repas :

Oui

Non

Accompagnateur de - 65 ans « 31€ »

Nombre d'accompagnateur(s)

Partie du coupon à remettre en Mairie

# Ce qu'il faut savoir

## Déchets



Ramassage des poubelles : **mardi matin**

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)



## Consultances architecturales

Pour obtenir un RDV, veuillez appeler directement le service de la Métro, Nathalie VAROT au 04-57-38-50-59 ou par Mail : [nathalie.varot@lametro.fr](mailto:nathalie.varot@lametro.fr)



## Maison médicale de garde de Vizille

Tel : 04-76-08-47-09

De 20h à 13h tous les jours, de 14h à 18h le samedi;

De 9h à 12h le dimanche.



## Transports

Ligne Proximo 23 Vizille - Uriage - Saint-Martin-d'Hères

« Sciences sociales »

AlloTag : 04-38-70-38-70 [www.tag.fr](http://www.tag.fr)

## Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



**ATTENTION POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET POUR LA RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS**  
**LE PASS SANITAIRE OU UN TEST PCR DE MOINS DE 72 HEURES SERONT OBLIGATOIRES ET SERONT**  
**DEMANDÉS A L'ENTREE DE LA SALLE POLYVALENTE**



Après une longue période de pause due au COVID-19, l'événement incontournable de la rentrée à ne pas manquer :

le « Forum des associations »

le samedi 4 septembre de 9h30 à 12h00 Salle Polyvalente

Les Forums des associations c'est l'endroit où il faut impérativement être pour trouver une activité pour la prochaine année scolaire. C'est une occasion de partager, d'échanger, de rencontrer et de convivialité.

**Venez nombreux !!!!**

NOUVEAUX ARRIVANTS

# BIENVENUE

VAULNAVEYS-LE-BAS

## Vaulnavoys-le-Bas

VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

A 18H30 SALLE POLYVALENTE



Le Maire et le Conseil Municipal invitent tous les nouveaux arrivants de la commune (2019-2021) à une rencontre amicale pour présenter la commune avec la présence des responsables d'associations locales. Une mallette avec tous les renseignements sera remise à chaque participant. Un pot de l'amitié clôturera cette manifestation.

# Ce qu'il faut savoir

## COLLECTE DE TEXTILES « PRINTEMPS 2021 LA METRO »



Voici quelques éléments de bilan concernant la dernière campagne organisée conjointement par la Métro et la Municipalité :

- 76 tonnes de textiles, ont été collectées au total auprès de 32 communes de la Métropole (73 conteneurs installés), soit 3% de plus en moyenne sur le territoire par rapport à l'opération précédente (automne 2020),
- Sur la commune de Vaunaveys-le-Bas qui participait pour la première fois à cette opération, le conteneur installé sur le parking de la salle polyvalente a permis de collecter 875 kg de textile.

C'est un très bon résultat pour un démarrage car on considère qu'un point de collecte fonctionne bien s'il atteint environ 500kg.

### Merci à vous pour notre environnement

On continue dès cet automne :

**LA NOUVELLE CAMPAGNE SE DEROULERA DU 25 OCTOBRE AU 05 DECEMBRE 2021**

Le conteneur sera toujours entreposé sur le parking de la Salle Polyvalente



**Cabinet  
d'Infirmières**

74, Promenade des Noyers.

Tél. pour rendez-vous au :

04 76 54 60 48



## PHARMACIES DE GARDE

<i>Dimanche 05 Septembre</i>	<i>Pharmacie COCOLOMB - Uriage 04-76-89-10-43</i>
<i>Dimanche 12 Septembre</i>	<i>Pharmacie ESPIE - Champ-sur-Drac 04-76-68-86-72</i>
<i>Dimanche 19 Septembre</i>	<i>Pharmacie des ALPES - Vizille 04-76-68-04-96</i>
<i>Dimanche 26 Septembre</i>	<i>Pharmacie de L'ENCLOS Haute-Jarrie 04-76-72-06-36</i>
<i>Dimanche 03 Octobre</i>	<i>Pharmacie du Château - Vizille 04-76-68-04-40</i>
<i>Dimanche 10 Octobre</i>	<i>Pharmacie de Brié - Brié et Angonnes 04-76-73-67-86</i>
<i>Dimanche 17 Octobre</i>	<i>Grande Pharmaci de Vizille - Vizille 04-76-68-05-59</i>
<i>Dimanche 24 Octobre</i>	<i>Pharmacie BONNET - Jarrie 04-76-68-87-32</i>
<i>Dimanche 31 Octobre</i>	<i>Pharmacie du Château - Vizille 04-76-68-04-40</i>
<i>Lundi 1er Novembre</i>	<i>Pharmacie de Brié - Brié et Angonnes 04-76-73-67-86</i>
<i>Dimanche 07 Novembre</i>	<i>Pharmacie de Vaunaveys 04-76-89-16-53</i>
<i>Jeudi 11 Novembre</i>	<i>Pharmacie du Château - Vizille 04-76-68-04-40</i>



**Cabinet  
Sage-Femme**

74, Promenade des Noyers

Tél. 06 61 77 35 05

**A louer rez-de-chaussée Local Artisan 160m<sup>2</sup> bordure D524  
IDF - SARL 256 Chemin des cottes 38410 Vaunaveys-le-Bas Tel : 04-76-89-06-63**



## PETITES ANNONCES

Nom Prénom : .....

Adresse et téléphone : .....

TEXTE DE L'ANNONCE : .....

.....

.....

